

AU3 Les Cimades

Départ de la mairie d'Aulon, descendre à la D912 pour remonter le long du cimetière, suivre la piste sur 1km pour prendre un chemin à gauche après une petite prairie. Après une montée prendre le chemin de gauche.

Passer un premier captage d'eau pour monter à un réservoir. Juste avant celui-ci, tourner à droite pour le contourner par un chemin tournant vers la gauche qui redescend jusqu'à la D10. La suivre vers la droite sur 50m pour prendre le 1er chemin à gauche. Embranchement suivant à gauche pour aller couper la D42. Contourner des pâturages vers la gauche pour revenir à Aulon.

AU4 La Passerelle de Villard

De l'église d'Augères rejoindre la mairie pour suivre le chemin longeant le mur d'enceinte et descendre tout droit vers La Leyrenne. Suivre une piste agricole pour tourner à gauche dans la forêt (AU1 – AU2).

Au moulin de Villard prendre à gauche pour aller traverser la Leyrenne sur une passerelle en granit puis prendre la petite route sur la gauche jusqu'à la D61. Suivre à gauche pour rejoindre Azat... Traverser le village pour tourner à gauche au monument aux morts.

Après 800m, en haut de la côte suivre la piste à gauche. Après Flutaret et La Leyrenne tourner deux fois à gauche dans un chemin. Plus loin, passer sur la digue d'un étang pour monter vers la droite. Tourner encore à droite pour trouver un autre étang où il faut prendre le chemin de gauche pour rejoindre les quatre routes puis La Pouyade et retour à Augères.

AU5 L'étang disparu

Départ commun avec le AU1 jusqu'à Montboucher. Traverser ce village tout droit pour descendre par une piste bitumée. En bas de la descente, tourner à gauche (le AU1 prend à droite). Après 400m, tourner à droite sur la route de la digue d'un ancien étang et prendre un chemin à gauche avant la dernière maison du village. Suivre le chemin jusqu'à la Valodie. Au pied du village, prendre sur la droite et à gauche sur la D42a.

Le retour sur Aulon se fait par une petite route tout de suite à gauche qui traverse le hameau mais avant de l'emprunter, prenez le temps de regarder l'étang de la Valodie de l'autre côté de la D42a. Une héronnière importante s'y trouve. Aux mois de mars / avril, avant que les chênes aient leurs feuilles, on peut voir les nids et les jeunes hérons cendrés au sommet des grands arbres. Puis sur un talus dans le village, un mortier de belle facture.

Un peu de toponymie

Augères : Augeras vers 1100 puis Augeriis en 1352. Vient du bas latin augia : prairie humide. Cette zone entourait le grand étang de Montboucher aujourd'hui aboli. Une multitude de petits ruisseaux constituent la source de l'Ardour.
La Pouyade : chemin montant (ancien occitan poiada ; montée, nom tiré du latin podium) mais pour les habitants alentours c'était la soupe que l'on venait manger pendant la journée de travail : la pouyade.

La rocaille du cimetière de Villard

Lorsque l'utilisation du ciment se popularise, tout est essayé avec ce nouveau matériau. Une mode est lancée : la rocaille. Dans ce cimetière se trouvent trois tombes en béton armé imitant le bois.

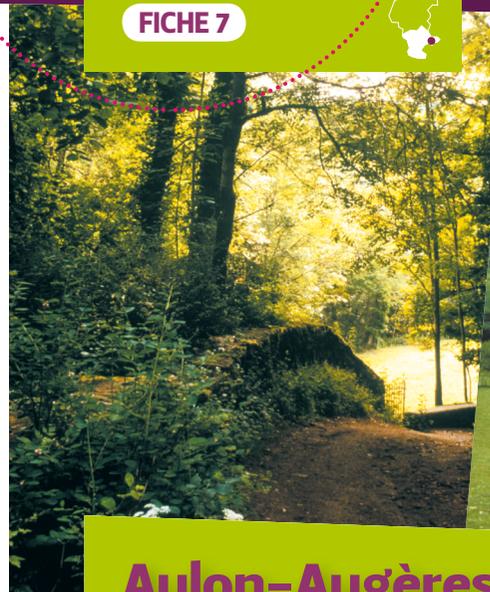
Couleur du balisage : JAUNE

N°	Départ	Km	Durée	Difficulté	Dénivelé +	% Bitume	Patrimoine naturel	Patrimoine bâti
AU1	Aulon	13	4h00	▲▲▲	65 m	30 %	●●●	◆◆◆
AU2	Augères	7,5	2h00	▲▲▲	65 m	30 %	●●●	◆◆◆
AU3	Aulon	3,5	1h15	▲▲▲	77 m	15 %	●●●	◆◆◆
AU4	Augères	11	3h30	▲▲▲	42 m	50 %	●●●	◆◆◆
AU5	Aulon	7,5	2h00	▲▲▲	40 m	45 %	●●●	◆◆◆

Informations :
Office de Tourisme du Pays des Eaux Vives
2 rue du Marché - 23210 BÉNÉVENT L'ABBAYE
Tél. : 05 55 62 68 35 - E-mail : ot.eaux.vives@wanadoo.fr



FICHE 7



Aulon-Augères Vallée de l'Adour

AU1 D'Aulon à Augères

Départ des mairies d'Aulon ou Augères. De celle d'Aulon, quitter le parking par la rue principale vers la droite pour tourner dans la première à gauche et au bout de celle-ci remonter à droite pour suivre la rue à gauche après la fontaine. Contourner le village pour emprunter le 2° chemin à gauche sur 1 km. Tourner sur la route vers la gauche pour prendre la 1ère à droite et traverser Montboucher tout droit puis suivre la même piste jusqu'à la sortie des bois.

Tourner à gauche sur la D42 pour traverser la Chabanne puis Augères tout droit. Couper la D22 à la mairie d'Augères pour filer tout droit à la Leyrenne. (Parcours commun AU2 – AU4).

📍 Panorama ou point de vue

- 1 Église ou chapelle
- 2 Parc ou forêt
- 3 Village intéressant
- 4 Fontaine ou lavoir
- 5 Tumulus ou mégalithe
- 6 Moulin
- 7 Oeuvres des rocaillers

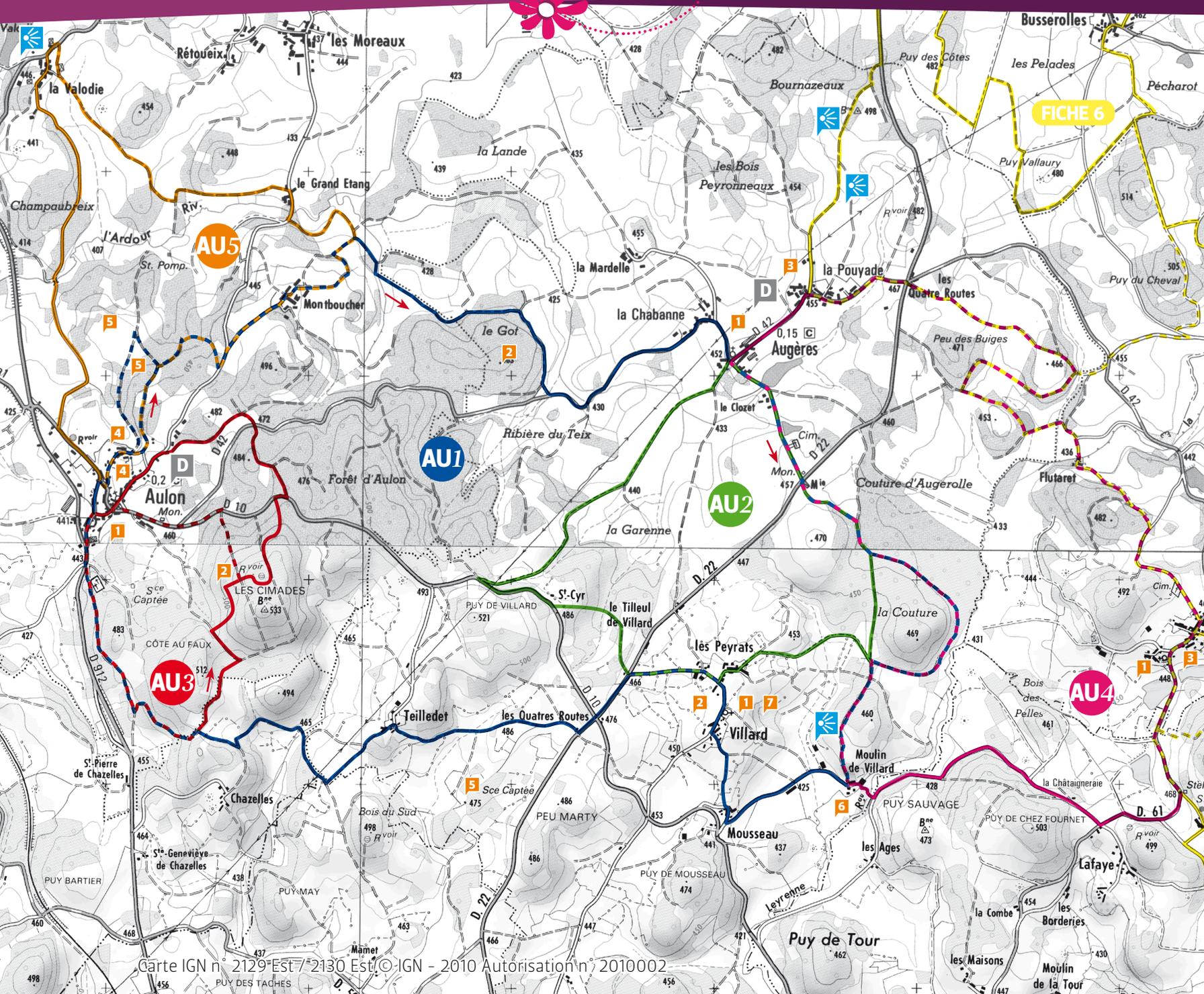
Prendre le 1er chemin à gauche pour aller tourner à droite au moulin de Villard puis monter à droite au Mousseau. Après avoir traversé Villard et les Peyrats, suivre la D22 sur la gauche pendant 400m. Prendre le 1er chemin à droite après avoir croisé la D10 et suivre la même piste jusqu'à Teilledet. A gauche dans le village puis 2° chemin à droite. Suivre ensuite le 2° chemin à droite après un petit passage à gué. Au sommet de la pente redescendre à gauche (commun avec AU3) puis suivre la piste vers la droite pour retourner à Aulon.

AU2 Les rocaillers

Départ de la mairie d'Augères. Prendre le chemin longeant le mur d'enceinte. Après 400m, quitter les AU1 et AU2 par un chemin forestier à Droite. Traverser les bois (500m) et arriver à une piste agricole, tourner à droite pour rejoindre les Peyrats. Arriver à la route de Villard à l'angle d'un parc arboré, avant de poursuivre sur la droite faites donc un détour de 200m vers la gauche pour aller au petit cimetière de Villard (voir point 7).

Repartir pour aller couper la D22. Le chemin en face mène à Saint Cyr, suivre la D10 vers la droite sur 300m pour tourner à droite sur une piste ramenant à Augères.

Randonnée Pédestre Pays Ouest-Creuse



- AU1**
13 km
- AU2**
7,5 km
- AU3**
3,5 km
- AU4**
11 km
- AU5**
7,5 km

CARTE 7

- B1** N° de Circuit
- D** Départ
- i** Point Information
- 🏠** Lieu remarquable
- 🌄** Vue remarquable
- 🍷** Restaurant/Bar
- 🏕️** Camping
- 🏨** Hôtel
- 🚲** Location Vélo
- 🚲** Piste Trial
- 🚐** Accueil Camping-car
- 🚰** Lavage vélo
- 🔧** Garage
- ➔** Sens du circuit
- Liaison non balisée
- Autre circuit



Echelle 1 : 25 000 (4 cm = 1 km)

0 250 m 500 m 750 m 1000 m
Carte IGN série bleue 2129 Est / 2130 Est